

L'otite du baigneur

Votre enfant sort de l'eau avec une douleur lancinante à l'oreille; c'est sans doute l'otite du baigneur, que l'on peut traiter..., mais que l'on peut aussi prévenir.

Son nom dévoile clairement ses origines : l'otite du baigneur survient évidemment lors de la baignade.

Alors que l'otite moyenne est l'inflammation d'une structure osseuse de l'oreille moyenne, située derrière le tympan, l'otite externe, dite otite du baigneur, est une infection du conduit auditif externe.



Les enfants en sont davantage atteints, mais uniquement parce qu'ils pataugent en plus grand nombre que les adultes dans les piscines, précise Dr Yanick Larivée, oto-rhino-laryngologiste (O-R-L) et président de l'Association d'oto-rhino-laryngologie et de chirurgie cervico-faciale du Québec.

Les piscines mal entretenues, dans lesquelles l'eau est de qualité passable ou mauvaise, sont les principales coupables : les microbes qui s'y trouvent peuvent contaminer le conduit auditif et causer l'infection.

Le « terrain » sera encore plus fertile pour l'infection si l'oreille contient un peu trop de cérumen (cire), la transformant en un milieu humide idéal pour la prolifération des microbes. « *Les personnes qui font déjà de l'eczéma dans l'oreille ont quant à elles une prédisposition pour l'otite du baigneur* », ajoute Dr Larivée.

Les symptômes

- L'otite externe se manifeste d'abord et surtout par une douleur plutôt intense et constante à l'intérieur de l'oreille; celle-ci survient habituellement deux ou trois jours après la baignade. Certaines personnes n'apprécient pas que l'on touche le pavillon de leur oreille, devenu hypersensible parce qu'il est rattaché au conduit auditif endolori.
- Des sécrétions s'écoulent généralement du conduit infecté et l'ouïe peut être affaiblie.
- L'infection s'aggrave lorsqu'elle se propage au pavillon et aux ganglions, parfois même à l'intérieur du tympan.
- Le « diagnostic ultime » – la surdité totale – ne peut être envisagé que si l'on retarde indûment ou néglige carrément le traitement de l'infection. « *Un enfant qui a mal à l'oreille depuis plus de trois jours devrait être vu par un médecin* », signale Dr Larivée.

Traitement

Les gouttes antibiotiques, qui freinent l'infection et nettoient le conduit, constituent le principal outil – et le plus efficace – pour se débarrasser de l'otite du baigneur. Le traitement dure entre cinq et sept jours.

Le médecin peut également effectuer un nettoyage élaboré de l'oreille afin de maximiser l'efficacité du traitement. Les omnipraticiens ne sont toutefois pas pourvus, pour la plupart, de l'équipement nécessaire pour cette opération qui est généralement réalisée par les ORL.

Certains médecins et spécialistes prescrivent aussi parfois des anti-inflammatoires, question d'atténuer la douleur.

Prévention

La bonne volonté n'a pas toujours de prise sur ce que l'on ignore; il peut être difficile d'évincer totalement de nos choix les piscines publiques susceptibles de camoufler des foyers infectieux... Alors quand on parle prévention, il vaut mieux miser sur la prévention APRÈS-baignade :

- En asséchant le conduit de l'oreille à l'aide d'un séchoir à cheveux ; quand l'oreille n'est plus humide, les microbes ne survivent pas;
- En laissant tomber une goutte d'huile minérale dans chaque oreille, avant et après la baignade;
- En nettoyant le conduit de l'oreille à l'aide d'une goutte de vinaigre diluée dans l'eau.

Ces deux dernières précautions, de même que l'utilisation de gouttes de désinfection (telles que Polysporin) sont pertinentes surtout pour les personnes qui sont prédisposées aux otites à répétition.

La prévention demeure le meilleur rempart contre les attaques de ces ennemis microscopiques qui s'en donnent à cœur joie dans certaines piscines, affirme Dr Larivée. *« Il n'y a ni plus ni moins de cas d'otite du baigneur au fil des années, mais l'incidence de ce type d'infection ne diminue pas non plus. Elle n'est pas encore assez connue et pourtant la prévention est la clé du succès... »*

Alors, apportez votre séchoir à cheveux la prochaine fois que vous irez à la piscine publique avec vos petits poissons chéris... même si vous n'avez pas l'intention de vous coiffer à la sortie!

Par Josée Descôteaux

juillet 2012